



Canalisation en briques permettant l'évacuation des eaux usées de la ferme du Baron vers le ruisseau Saint-Jean.

direction du ruisseau Saint-Jean ont ainsi été identifiées. Deux sont maçonnées en briques et les deux autres, datant de 1970, sont en béton. Par ailleurs un vaste et épais épandage de fragments de briques mêlés à du charbon de bois doit provenir de l'ancienne briquetterie d'Huppaye.

Constats et perspectives

Cette évaluation a permis de mettre au jour les témoins de deux occupations distinctes, l'une relevant de l'habitat et l'autre du domaine religieux.

Les vestiges découverts prouvent l'existence de plusieurs phases d'agrandissement d'un édifice religieux à l'intérieur et autour duquel s'étend un cimetière vaste à la stratigraphie complexe. La présence de sépultures sur des interfaces de destruction de murs maçonnés indique que le cimetière a perduré alors que la chapelle était partiellement détruite. La quasi-absence de mobilier céramique caractéristique ne permet pas de proposer une chronologie absolue des vestiges. Toutefois, au vu des quelques tessons récoltés, les vestiges mis au jour ne peuvent être antérieurs au ^{xv}^e siècle.

Les sondages profonds révèlent qu'au niveau du chœur et de l'abside hémicirculaire les élévations de murs sont conservées sur plus de 60 cm de hauteur, et que l'édifice a connu au moins deux niveaux de circulation distincts.

L'habitat serait centré autour d'une cour oblongue accessible par un porche hors œuvre orienté au sud. Elle est bordée au sud-ouest par un corps de logis, au nord-ouest par un vaste édifice de trois pièces et au nord par au moins deux pièces dont les fondations sont trop perturbées pour en reconnaître les dimensions exactes. La partie orientale de la cour n'a pas été abordée durant la phase d'évaluation. Le matériel céramique mis au jour indique que ces structures ont été détruites et abandonnées au milieu du ^{xvi}^e siècle et étaient en fonction au moins durant tout le ^{xv}^e siècle. Les quelques sondages profonds ont prouvé l'existence de nombreux vestiges antérieurs, le mobilier le plus ancien provenant de ces sondages remontant au ^{xii}^e siècle.

L'évaluation visait à déterminer la nature, l'étendue et l'état de conservation des vestiges. Les résultats très positifs nécessitent des fouilles en larges aires ouvertes, qui seront menées en 2022.

Bibliographie

- BRABANT R. & COUTISSE G., 1989. *Huppaye. Molembais-Saint-Pierre. Au fil du temps*, tome 1, Écoles – industries – paroisses, s.l. (Cahiers du Chirel BW, 8).

Sources

- *Carte figurative des dîmes et des terres de la ferme de la commanderie de Chantraine, ordre de Malte, à Huppaye, juridiction de Jodoigne*, dressée par l'arpenteur H. Charlot, 1762 (Bruxelles, Archives générales du Royaume, inv. BE-A0510 / I 003 / 2019).

Walhain/Walhain-Saint-Paul : fouilles et suivi de chantier de restauration dans la haute cour du château de Walhain en 2021

Alizé VAN BRUSSEL et Laurent VERSLYPE

Le site du château de Walhain-Saint-Paul est le siège d'un chantier-école dirigé par le Centre de recherches en archéologie nationale (CRAN) de l'Université catholique de Louvain. Les ruines sont classées comme monument depuis 1955 et le site l'est à ce titre depuis 1980. Un programme de stabilisation et de restauration des ruines a débuté au printemps 2021 sous l'égide de la Commune de Walhain et de l'Agence wallonne du Patrimoine, anticipant la valorisation de l'ensemble du site.

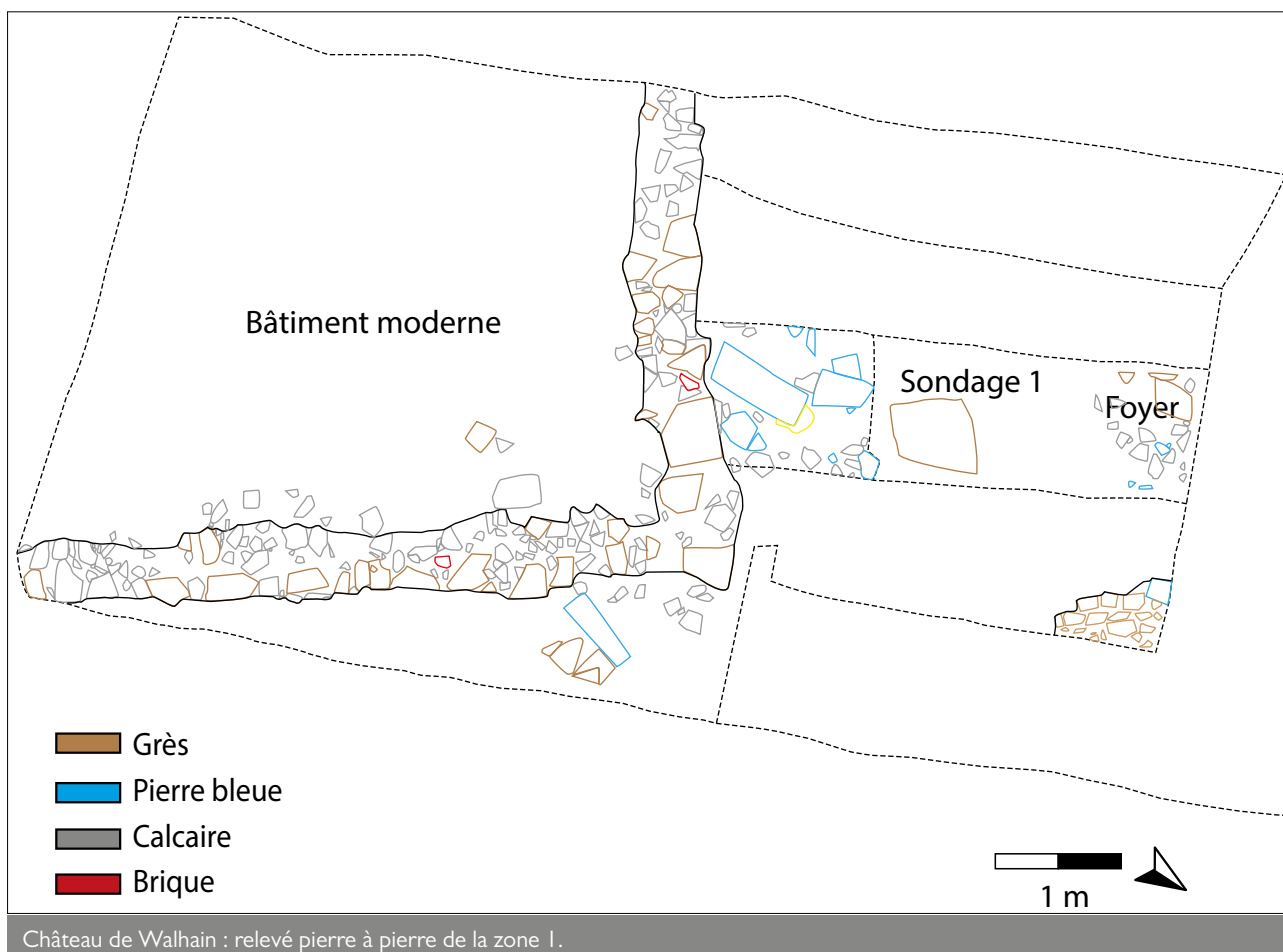
La fouille s'est déroulée en juillet 2021 en équipes hebdomadaires réduites et sur une durée de trois semaines en raison de la pandémie et des contraintes de la cohabitation avec le chantier de restauration. Trois zones ont été explorées, puis une quatrième intervention de suivi a été mise sur pied. La première (zone 1) est située entre les bâtiments de l'aile artisanale fouillés de 2012 à 2016 le long de la courtine nord-ouest et un bâtiment moderne isolé au centre de la cour, relevé en 2005-2006. La deuxième (zone 2) correspond à l'escalier d'accès du pignon oriental de l'aile résidentielle sud-ouest vers le rez-de-chaussée de la tour est, identifié en 2012. La troisième (zone 3) correspond à l'angle septentrional de la terrasse de la basse-cour du château. Les deux dernières étaient de nature préventive. D'une part, l'accès à la tour d'angle orientale devait être documenté pour que les architectes puissent opter pour une modalité d'accès public sécurisé à la tour, cohérente avec les vestiges en place. D'autre part, la tranchée effectuée au pied de la basse-cour doit accueillir des sanitaires en vue de l'exploitation touristique et de l'animation du site. En outre, l'AWaP ayant été sollicitée pour enregistrer des vestiges découverts durant la restauration de l'étage de la tour est, une intervention d'urgence non autrement programmée que sous la forme d'un éventuel

suivi de travaux s'est déroulée durant trois jours, les 14, 15 et 18 octobre, dans le délai très bref toléré par l'auteur de projet et l'entreprise. Elle est en réalité consécutive aux signalements préalablement effectués de la présence très probable de vestiges encore non explorés pour cause d'instabilité de la tour et de la végétation qui y était envahissante.

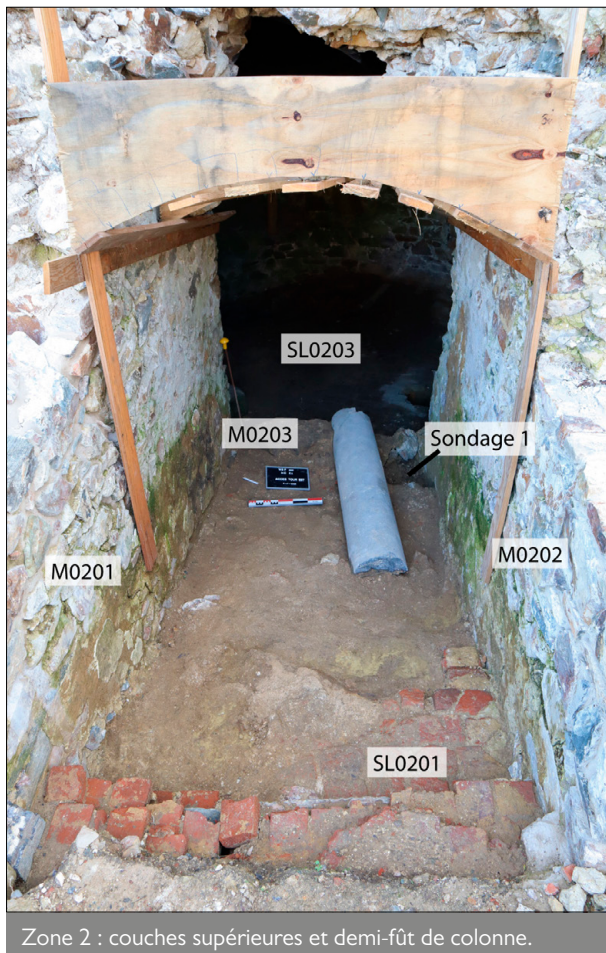
Les fouilles de la haute cour

La zone 1 illustre trois phases successives d'occupation récente de la cour. La première comprend les restes d'une zone de foyer, entrevue dans un sondage profond (sondage 1) effectué entre le bâtiment moderne isolé au centre de la cour et l'aile artisanale nord-ouest (Verslype *et al.*, 2017). Le peu de matériel mis au jour n'en permet pas de datation précise. Des traces de nivellement surmontées d'un remblai de destruction correspondent ensuite au niveau de chantier du bâtiment moderne découvert en 2005-2006. Ce dernier, tardif, semble contemporain voire postérieur au démantèlement de l'aile résidentielle. Plusieurs pierres taillées déplacées y ont notamment été mises en évidence (Verslype, Young & Best, 2008).

La zone 2 s'est révélée plus complexe à explorer. Remanié à plusieurs reprises, le passage entre la pièce



de service nord-est de l'aile résidentielle du ^{xvi}^e siècle et le cellier de la tour s'effectuait par une porte dont un gond est encore visible dans le piédroit de M0201. Elle donnait accès aux gradins en briques d'un plan incliné qui traverse le mur de la tour de part en part et dont ne subsistent partiellement que deux paliers aménagés sur un remblai hétérogène. Les enduits des parois du couloir intramural (M0201 et M0202) en dessinent les contours en négatif et son inclinaison. Le muret de soutènement (M0203) à la base de ce dispositif est aligné sur le parement intérieur au rez-de-chaussée de la tour. Ses trois assises de moellons de grande taille rebouchent la partie inférieure de la baie originale jusqu'environ 60 cm de haut. L'étroitesse de ce passage intramural ainsi que la volonté de ne démonter aucune structure en place n'ont permis d'établir qu'un seul sondage (sondage 1) étroit au revers de M0203. À défaut d'autres indices visibles, on ignore comment le passage était aménagé avant le ^{xvi}^e siècle, et comment cette dénivellation avec le sol de la tour (SL0203) était franchie. Inversement, la désaffectation du couloir est mieux documentée : un demi-fût de colonne Renaissance du ^{xvi}^e siècle, très probablement issu du démantèlement de la résidence, est posé sur le plan incliné et le sommet de M0203 et intégré au remblai condamnant le passage.



Zone 2 : couches supérieures et demi-fût de colonne.

Les fouilles de la basse-cour

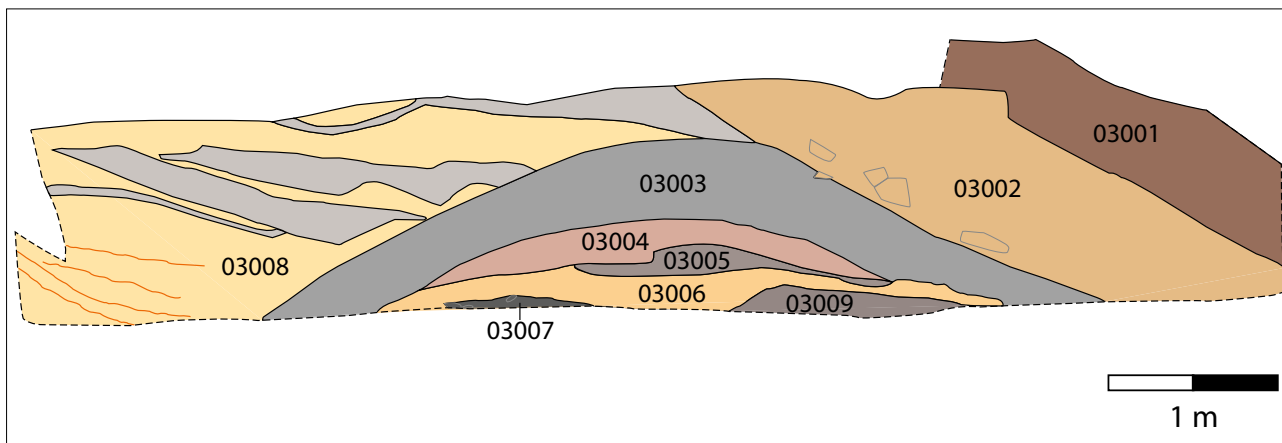
Les observations effectuées dans la zone 3 de la basse-cour confirment toutes celles effectuées antérieurement (Verslype *et al.*, 2010). La grande levée de terre qui circonscrit tout le site, y compris le château par son double fossé, délimite la terrasse médiévale dont la pente rejoint la berge du ruisseau voisin (03002). Sa construction se décompose en plusieurs remblais (03004, 03005, 03006, 03007, 03009 simultanément, puis 03003), précédant le nivellement de la basse-cour (03008) qui y prend appui.

La tour est

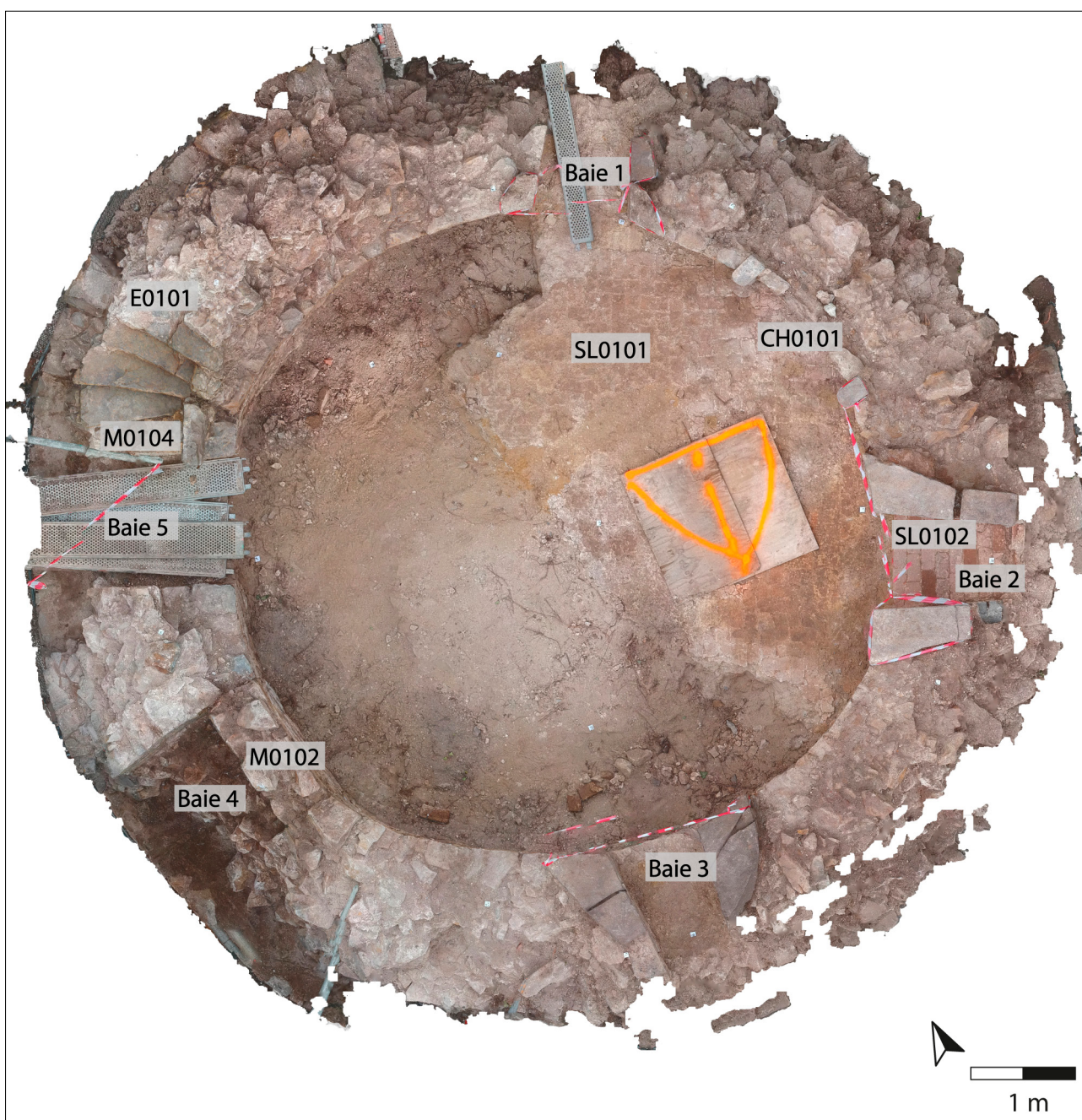
La tour est a été édifiée dans le premier quart du ^{xiii}^e siècle, lors du premier projet de clôture de la haute cour et en même temps que les courtines sud-ouest et sud-est ainsi que la tour ouest. Les deux tours d'angle est et ouest présentent chacune des pierres d'attente semblant correspondre à la reprise de l'édification alors projetée mais différée et finalement infléchie des courtines nord-ouest et nord-est, suivant le modèle philippin. Après une longue interruption de travaux, leur tracé aboutit finalement à la tour nord que le plan, les meurtrières et la voûtaison datent au plus tard du premier quart du ^{xiv}^e siècle.

La tour est présentait deux accès vers le niveau inférieur en semi-sous-sol (SL0203), l'un depuis la cour, l'autre depuis l'aile résidentielle située au sud-est, correspondant à la zone 2 examinée précédemment (Verslype, Young & Best, 2014, p. 52-53 ; Van Brussel, 2021, p. 36). Le premier, le seul qui demeurerait fonctionnel après la condamnation du second (cf. supra), a cependant été rebouché lors des travaux de restauration en 2021. L'emmarchement intérieur s'appuie désormais à un mur aveugle. On accède au premier étage depuis ce probable cellier via une trappe ménagée dans la voûte en schiste. L'hypothèse de l'existence d'une courtine primitive reliée à la face sud-ouest de la tour, remaniée lors des travaux de réaffectation de la résidence au ^{xvi}^e siècle, n'a pas pu être confirmée ou infirmée : les parements y avaient été remontés et rejointoyés avant tout enregistrement archéologique, jusqu'alors contrarié par l'instabilité des parties sommitales et une végétation envahissante (Van Brussel, 2021, p. 35 ; 2019, p. 85, 148). Un passage (baie 4) était cependant aménagé entre l'étage de la tour et l'aile résidentielle.

Cinq ouvertures ont été identifiées au premier étage. Trois sont des fenêtres ouvertes vers le nord-est, l'est et le sud (baies 1, 2 et 3). L'observation des changements de mortier à leur proximité et de coutures de maçonnerie matérialise soit leur percement,



Zone 3 : profil de la basse-cour.



Photogrammétrie du premier étage de la tour est, état le 18 octobre 2021 (cliché A. Peeters ; DAO A. Peeters et A. Van Brussel).

soit l'agrandissement ou le remplacement d'éventuelles baies primitives. La baie 4 est une porte qui, vers l'ouest, donnait accès à aux chambres décrites dans les sources à l'étage de l'aile résidentielle (Van Brussel, 2021, p. 35 ; 2019, p. 158-159). Elle sera condamnée par un mur de faible épaisseur (M0102), peut-être maçonné lors du réaménagement de la baie 5. Cette dernière porte donne accès à un escalier intra-mural (E0101) en schiste qui conduit au second étage de la tour dans le sens horaire. Cet escalier est modifié à deux reprises : lors de la reprise en sous-œuvre de son piédroit ou de son intégration au mur, recoupant ses marches inférieures, puis lors de l'établissement d'un muret de rebouchage (M0104) d'une quarantaine de centimètres de haut, plusieurs marches étant délibérément tronquées.

Au nord-est, une cheminée (CH0101) en pierre bleue aux montants chanfreinés est aménagée entre les baies 1 et 2. Son contre-cœur, initialement en pierres calcaires, a été modifié lors de sa réfection en briques. Cette cheminée et toutes les baies fonctionnent avec un niveau de sol (SL0101) en briques. Principalement observé en négatif sur la moitié est de la surface de l'étage, il a totalement disparu plus au sud, tandis qu'il est mieux conservé dans l'ouverture de la baie 2 (SL0102). Il repose sur plusieurs couches de nivellement et deux couches de préparation, dont une contenait de très nombreux carreaux vernissés. Il est probable que ces derniers aient fait partie d'un niveau de sol antérieur, démonté et remplacé par le niveau en briques.

Les enregistrements et investigations menés sur le premier étage de la tour est ont donc principalement permis de documenter sa phase d'utilisation à partir du ^{xv}^e siècle et son accès soigné à l'étage supérieur. Si la chronologie des modifications successives en reste imprécise, la connexion du premier étage avec l'aile résidentielle est désormais acquise, confortée par les sources comptables et descriptives du ^{xvi}^e siècle. Celles-ci sont d'ailleurs contemporaines des marques apposées sur les pierres bleues de la cheminée, datées du ^{xvi}^e siècle au n° 60 de la rue de Bruxelles à Nivelles et en l'église Saint-Martin de Trazegnies (Van Belle, 1994, p. 779, n° 831). En revanche, les bouchage, reparementage et rejointoyage effectués dans le cadre du chantier de restauration en amont des enregistrements archéologiques n'ont pas permis de documenter l'appui hypothétique de la courtine primitive sur la face ouest de la tour, pas plus que de détailler le phasage des portes du rez-de-chaussée.

Avec la collaboration de Marie-Laure Van Hove et Didier Willems. Merci à Vincent Léonard pour l'identification des marques lapidaires.

Bibliographie

- VAN BELLE J.-L., 1994. *Signes lapidaires : nouveau dictionnaire : Belgique et nord de la France*, Louvain-la-Neuve.
- VAN BRUSSEL A., 2021. Le château de Walhain-Saint-Paul. Étude des vestiges archéologiques de la haute-cour et de l'organisation des espaces à la période moderne, *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, 36, p. 13-41.
- VERSLYPE L., LEROY I., WOODS W.I., YOUNG B.K. & HUDSON P.F., 2010. L'environnement d'un château médiéval : milieu d'accueil, milieu influencé, milieu transformé à Walhain-Saint-Paul (Br. wallon, Bel.). In : PARMENTIER I. (dir.), *La recherche en histoire de l'environnement : Belgique – Luxembourg – Congo – Rwanda – Burundi. Actes PREBel, Namur, décembre 2008*, Namur (Autres futurs, 3), p. 252-260.
- VERSLYPE L., YOUNG B.K. & BEST D., 2008. Walhain/Walhain-Saint-Paul : le château et sa haute-cour. Campagnes 2005-2006, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 15, p. 26-27.
- VERSLYPE L., YOUNG B.K. & BEST D., 2014. Walhain/Walhain-Saint-Paul : les fouilles 2012 dans la haute cour du château, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 21, p. 52-53.
- VERSLYPE L., YOUNG B.K., BEST D. & WEINKAUF E., 2017. Walhain/Walhain-Saint-Paul : les fouilles 2015 et 2016 dans la haute cour du château, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 25, p. 34-37.

Sources

- VAN BRUSSEL A., 2019. *La haute-cour du château de Walhain-Saint-Paul. Étude des vestiges archéologiques*, mémoire de Master, Université catholique de Louvain.